



Quoi de neuf !

mai 2020

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous les citoyens et citoyennes de Venise-en-Québec,

Il y a maintenant plus de cinq semaines que nous sommes solidaires devant la pandémie du coronavirus en nous conformant aux consignes de confinement pour ainsi limiter sa propagation dans la communauté. Pour souligner nos efforts collectifs, je tiens à vous remercier, vous les citoyens formant notre belle communauté. Merci également aux travailleurs de la santé et des services essentiels. Merci à nos familles et à nos aînés de rester à la maison et de continuer à prendre soin les uns des autres. Merci aux jeunes de socialiser par texto et vidéoconférence. Merci à ceux et celles qui travaillent à distance, à nos commerçants et à nos bénévoles.

Cette expérience démontre notre force de résilience et notre grande capacité d'adaptation. À présent, il est à espérer que cette période devienne rapidement une chose du passé et que bientôt, la vie reprenne son cours plus normal. L'espoir de jours meilleurs est devant nous et si la tendance se maintient, nous aurons vaincu grâce à chacun d'entre vous. À toutes les personnes seules, qui vivent actuellement des moments d'ennui ou de stress, n'hésitez pas à appeler à la Municipalité au numéro de téléphone 514 448-0571 et il me fera plaisir de discuter avec vous directement pour déterminer jusqu'à quel point nous pourrions vous aider à passer de meilleurs moments.

À l'arrivée de la belle saison, nos espaces verts, tels que le parc Jameson, le sentier de la nature et notre magnifique Lac Champlain seront toujours accessibles pour que chacun puisse profiter des journées d'été. Nous profiterons de cette période pour réorganiser notre planification touristique et événementielle afin que Venise-en-Québec demeure un des lieux prisés de la Montérégie.

À tous et à toutes, je vous souhaite un magnifique printemps !

Cordialement,
Jacques Landry, Maire

DISTRIBUTION DES COMPTEURS D'EAU – SECTEUR OUEST UNIQUEMENT

Mise à jour sur la situation des compteurs d'eau : Les propriétaires du **secteur Ouest seulement** pourront procéder à l'achat d'un compteur d'eau de remplacement. Nous vous informerons des nouvelles dates et de la procédure pour ce faire, dès que **le confinement sera terminé**. Également, la distribution des antennes n'aura pas lieu pour le moment.

CHANGEMENT D'HEURE DES SÉANCES DU CONSEIL

La séance ordinaire du lundi 4 mai sera tenue à huis clos. Vous pouvez visionner cette séance en vous rendant sur le site web de la municipalité ou la page Facebook. Prenez note également que l'heure des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2020 a été modifiée. Les rencontres auront désormais lieu à **19 heures** plutôt qu'à 20 heures. Nous vous aviserons lorsque les séances redeviendront ouvertes aux citoyens.

Les prochaines séances du conseil sont les suivantes : Les lundis 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août ; mardi 8 septembre et les lundis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Vous avez l'obligation pour tout propriétaire d'enregistrer votre chien auprès de la Municipalité (dès la fin du confinement). Sachez également que toute municipalité a désormais le pouvoir d'imposer un diagnostic d'un vétérinaire pour tout chien jugé potentiellement dangereux et a le pouvoir, lorsque les conditions sont réunies, de faire euthanasier un chien déclaré dangereux. Notez également que l'aboiement persistant des chiens constitue une nuisance en vertu de notre règlement municipal.

CAMP DE JOUR – LES INSCRIPTIONS SE POURSUIVENT

Les inscriptions sont présentement en cours. Le camp se déroule du 22 juin au 14 août pour huit semaines. Les campeurs d'âge primaire s'installeront dans le centre culturel situé au 239, 16e Avenue Ouest à Venise-en-Québec. D'une portée régionale, les enfants des familles résidants dans les municipalités avoisinantes sont les bienvenus. Notez bien que désormais les inscriptions se feront directement via le site web du camp Youhou à partir de maintenant - <http://youhou.zone/> De l'assistance téléphonique est disponible au 1-877-931-6850 afin de répondre à toutes vos questions.

Pour l'horaire et les tarifs : visitez - <https://bit.ly/34Txes2>

N'oubliez pas que votre rabais pour les résidents de Venise-en-Québec sera appliqué à la fin de votre transaction. **Des mesures seront mises en place respectant ces 4 indicateurs :**

1. Les activités doivent respecter la distanciation sociale (le 2 mètres) ;
 2. Les activités extérieures seront privilégiées ;
 3. Des mesures d'hygiène devront être mises en place ;
 4. Les activités réalisées devront diminuer le contact entre les gens.
-

RETOUR DES LIVRES EMPRUNTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

Même si la bibliothèque est fermée jusqu'au 31 mai, vous pouvez dès maintenant retourner vos livres empruntés. À l'entrée extérieure de la bibliothèque, la chute à livre est accessible en tout temps.

L'HEURE DU CONTE AVEC CROUNCHI LA GRENOUILLE

Le service de la bibliothèque municipale, en collaboration avec Frada Productions et Thomas Hodgson, a fait produire l'heure du conte sous la forme de quatre capsules vidéo racontées par Crounchi la grenouille. Les capsules sont disponibles en tout temps en visitant le : www.fradaproductions.com/crounchi-l-heure-du-conte

VENISE-EN-QUÉBEC EN MODE ADAPTATION TOURISTIQUE

Comme pôle touristique nous subissons de plein fouet les directives de confinement. Les conséquences des directives gouvernementales en tourisme, en culture et en santé forcent l'annulation de nos événements culturels, sportifs et collectifs. Des attraits comme la Galerie du lac et les Croisières du lac Champlain vous disent à l'an prochain.

La Société d'initiative touristique et économique (S.I.T.E.) du lac Champlain investit actuellement ses efforts dans la résilience afin de mettre en valeur notre magnifique région qui possède une couleur et un accueil différents à chacune des saisons.

Même si la Journée cycliste des circuits du lac Champlain, les Rendez-vous cyclistes du Haut-Richelieu à Venise-en-Québec, le Rendez-vous des Artisans à Venise-en-Québec, le Rendez-vous des Classiques sur l'herbe, le Festival country de Venise-en-Québec, la Fête des récoltes, les spectacles d'humour et le théâtre d'été sont annulés pour cette année c'est ensemble que nous pourrons parcourir le chemin du retour des activités et des événements de Venise-en-Québec.

La municipalité de Venise-en-Québec travaille actuellement à structurer un encadrement qui permettrait d'ouvrir le Marché public *le Vénisien* dans les prochaines semaines.

Même si l'hébergement est quasi inaccessible actuellement et que la restauration est encadrée nous croyons que Venise-en-Québec demeure une destination cyclo-touristique accessible.

La S.I.T.E., souhaite, vous inviter et vous accueillir dans notre magnifique région dès que la situation le permettra. Notre industrie touristique est le moteur de notre municipalité et nous vous remercions pour votre présence alors que nous vous offrons "Tout pour plaire été comme hiver".

OUVERTURE DU MARCHÉ PUBLIC – LES CONSIGNES À RESPECTER

Pour assurer la sécurité de la clientèle et limiter les risques de propagation de la COVID-19, diverses mesures d'hygiène seront mises en place tout au long de la saison. Des points d'entrée spécifiques seront identifiés avec l'installation de stations de lavage des mains. Les consignes seront affichées sur des pancartes situées aux entrées. Il sera permis, pour les visiteurs, de manger et de s'asseoir sur place, pourvu qu'une distance soit maintenue entre les gens. Le port du masque est recommandé. Le module de jeux et les toilettes resteront fermés au public. L'ouverture officielle du marché public est prévue le 6 juin.

RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES

Message important – Pour les plus récentes mises à jour sur nos services : compo.qc.ca/coronavirus

Ayez la santé des éboueurs et trieurs à cœur ! Afin de limiter les risques de propagation et de protéger les éboueurs et les trieurs : - Sortez les bacs la veille du jour de collecte. - Assurez-vous qu'ils soient bien fermés. - Le bac d'ordures ne doit contenir que des sacs bien fermés. **Si vous avez des symptômes grippaux** : Tout item ayant été en contact avec votre bouche, votre nez ou vos yeux doit être mis aux ordures dans un sac fermé (matières recyclables et organiques comprises). Pour le moment, l'écocentre Lacolle demeure fermé jusqu'à ce que le nombre d'employés soit suffisant pour assurer le bon déroulement des mesures préventives mises en place dans les 3 sites.

Consignes à respecter en 5 points :

1. Lisez attentivement la description du fonctionnement dans les écocentres sur le site internet, selon votre statut (citoyen ou entrepreneur), notamment les règles d'accès et les matières admises. Des nouveautés ont été mises en place en 2020. Détails à compo.qc.ca/ecocentres/fonctionnement-des-ecocentres.
2. Optimisez vos voyages, triezy vos matières à l'avance, placez vos rebuts en fonction de leur point de dépôt sur le site de l'écocentre. La liste des catégories de matières à compo.qc.ca/ecocentres.
3. Assurez-vous d'avoir en mains votre permis de conduire et toute documentation nécessaire de même que la liste des matières apportées.
4. La patience et la courtoisie sont à l'honneur puisque les temps d'attente pourraient être beaucoup plus longs.
5. Reportez toute visite non urgente et limitez le nombre de personnes dans le véhicule au strict nécessaire.

Compo-Haut-Richelieu inc. est responsable de la gestion des matières résiduelles pour douze municipalités de la MRC du Haut-Richelieu. Son mandat consiste à orchestrer les services de la manière la plus économique possible, et ce, dans les règles de l'art.



Séances du conseil : Les lundis 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août ; **mardi** 8 septembre et les lundis 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre à 19 heures



Inscrivez-vous à **OMNIA** alert pour recevoir tous les avis importants

<https://veniseenquebec.omnivigil.com>



veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec

Horaire : du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 – fermé de midi à 13 h – vendredi de 8 h à midi.



Surveillez le panneau d'affichage électronique !